



CONDITIONS DE LOCATION CATAMARANS, DERIVEURS, PLANCHE A VOILE, KAYAKS, PADDLES

1- GENERALITES

La mise à disposition de matériel est ouverte les mois de juillet et août, sur réservation :
du lundi au samedi : de 12h30 à 18h30 (retour à terre).

L'activité "STAGE" est prioritaire sur toute autre activité. Les locations peuvent donc être annulées dans un souci de sécurité, notamment.

La location du matériel est payable d'avance.

Un retard de 15 minutes, au départ, entraîne l'annulation de la réservation. En cas de problème, merci de téléphoner pour annuler votre réservation.

Un retard, au retour à terre, supérieur à 15 minutes entraîne une pénalité égale au montant d'une heure supplémentaire de location. (une montre peut vous être prêtée à l'accueil).

Merci de respecter les heures de réservation. **Pensez aux personnes qui ont réservé après vous.**

2- SECURITE

La location de matériel s'effectue uniquement par conditions météo clémentes. La location de matériel sera annulée par un vent supérieur ou égal à 16 nœuds, soit force 4 Beaufort.

Toutefois, la location de matériel peut être annulée avant la limite des 16 nœuds de vent pour toute raison relative à la sécurité des personnes et la préservation du matériel.

Le port du gilet est obligatoire.

Il est impératif :

- de respecter la zone de navigation en fonction du vent,
- de suivre les consignes de sécurité relatives au matériel et à ladite zone de navigation, délivrées de vive voix par nos moniteurs et/ou aide-moniteurs,
- de respecter le balisage des plages.
- de respecter les règles de priorité entre embarcations.

Voir l'affichage dans le hall de la base de voile.

Le non respect de ces règles de sécurité entraîne un avertissement. Un second avertissement annule purement et simplement la sortie, voire l'arrêt du forfait (sans remboursement).

Niveau de pratique fortement recommandée :

- savoir faire un départ de plage et un retour sur la plage,
- savoir arrêter son embarcation en mer,
- savoir redresser son embarcation chavirée ,
- savoir faire un virement de bord et un empannage.

3- RETOUR A TERRE

Un retard, dans le retour à terre, supérieur à 15 minutes entraîne une pénalité égale au montant d'une heure supplémentaire de location. (une montre peut vous être prêtée à l'accueil).

Respectez vos heures de réservation.

Pensez aux personnes qui ont réservé après vous.